

Nouveau portail de gestion des aides

Dossier de la rédaction de H2o
January 2022

La gestion des aides de l'Agence de l'eau Adour-Garonne évolue et sera entièrement automatisée pour les demandes déposées et attribuées en 2022. Ce nouveau portail permettra, pour les aides attribuées à partir de 2022, de : déposer des demandes d'aide ; déposer les demandes de versement ; suivre les aides attribuées ; accéder à tous les documents associés (courriers, document d'attribution...) ; signer en ligne les conventions d'aide. Seront aussi prochainement à votre disposition des tutoriels pour demander la création d'un compte et déposer une demande d'aide sur ce portail seront disponibles sur notre site internet, ainsi qu'un webinaire de présentation de cette nouvelle plateforme.

Agence de l'eau Adour-Garonne